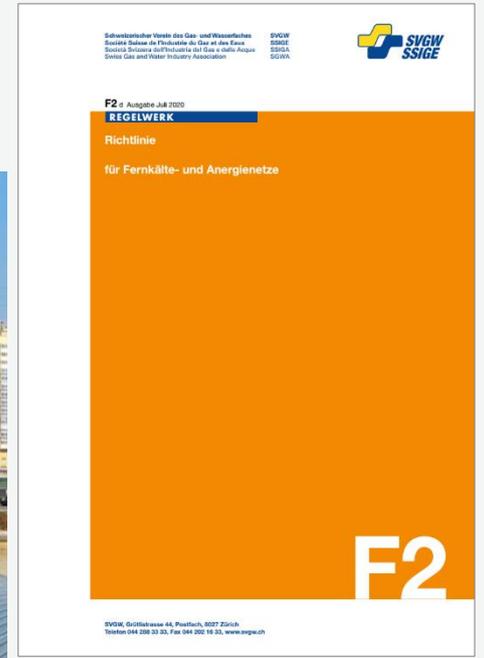


Séance d'information au sujet de la Directive F2 pour réseaux de froid et anergétiques

 Webinaire MS TEAMS

09 mars 2021 | 15h00 à 17h00



Contenu

La Directive F2 est entrée en vigueur à l'été 2020. Elle traite de la distribution d'énergie à basse température (température d'aller < 30°). La SSIGE souhaite accompagner cette entrée en vigueur par des webinaires. La directive s'adresse aux exploitants de réseaux anergétiques, aux ingénieurs-conseils et aux autorités. Elle détaille tous les éléments et les paramètres dont il faut tenir compte pour l'étude, la construction, l'assurance qualité, l'exploitation et la maintenance de ces réseaux.

Programme

- **Directive F2 de la SSIGE: Structure et contenu**
Laurent Roquier, Stefan Güpfer, SSIGE
- **Réseaux anergétiques: Conditions cadre et planification**
Yann Gronek, Corentin Maucoronel, Amstein + Walthert, Genève
- **Programme «Génilac» des Services Industriels de Genève**
Fabrice Malla, Martin Putz-Perrier, SIG, Genève

Dates et frais d'inscription

Le webinaire aura lieu le 09 mars 2021. La participation est gratuite.

Inscription

Veuillez envoyer votre inscription par mail à l'adresse : fernwaerme@svgw.ch